

PLAN D'ÉTUDES DU CHANT

INTRODUCTION

Les cours de chant s'adressent aux adolescents et aux adultes dont la motivation est un choix personnel. Les élèves qui commencent le chant se situent à des niveaux très différents. Si l'on tient compte également de la multitude des types de voix, il est extrêmement difficile de définir pour tous, les mêmes objectifs d'acquis, souhaitables à un niveau donné.

PLAN DU CURSUS DE FORMATION

Premier cycle						Deuxième cycle			
3 paliers (en principe 2 ans chacun)						2 paliers (en principe 2 ans chacun)			
Durée globale de la formation 10 ans au maximum									
1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
								Palier V	
						Palier IV			
								Palier III	
								Palier II	
Palier I									
Evaluation ↑		Evaluation ↑		Examen ↑		Evaluation ↑		Examen ↑	
Attestation de formation artistique ↑						Certificat d'études musicales ↑			

PREMIER CYCLE

Durée

Le premier cycle comprend 3 paliers d'une durée moyenne de 2 ans; sa durée globale est, en principe, de 6 ans

1^{er} palier: I/1 et I/2

Etapes d'initiation et de premières découvertes

2^{er} palier: II/1 et II/2

Etapes consacrées d'une part à la découverte de nouveaux éléments, d'autre part au développement, à l'approfondissement et au perfectionnement des éléments et des compétences du palier précédent

3^{ème} palier: III/1 et III/2

Etapes consacrées au développement, au renforcement et à l'amélioration des éléments et des compétences des paliers précédents

Conditions d'entrée

Les développements physiologiques qui modifient le registre de la voix humaine conditionnent l'entrée des élèves dans la formation. Ceux-ci doivent par ailleurs disposer d'une bonne oreille et d'une voix saine.

Entrée dans les paliers II ou III | - avoir réussi l'évaluation du palier précédent

Contenus (par ordre alphabétique)

Palier I et suivants

- autonomie
- chant, moyen de communication
- connexion voix - corps
- conscience du corps
- découverte de l'instrument
- diction
- émission du son
- mise en place de la technique respiratoire - posture
- recherche du legato et du phrasé

Dés palier II

- aspect théâtral du chant
- styles et époques différentes du répertoire

Objectifs ou compétences attendues des élèves (par ordre alphabétique)

Palier I et suivants

- acquérir et respecter la diction des textes
- adopter une posture correcte et adéquate
- coordonner la respiration
- identifier d'éventuelles tensions ou hypotonies
- identifier les liens unissant le corps et la voix
- maintenir une pression d'air constante en coordination avec l'émission du son
- manifester la conscience que le corps est un instrument
- reconnaître l'émission du son dans l'attaque, la souplesse et le timbre
- respecter la diction des textes
- s'exprimer par le texte, la voix et la musique

	- se produire en public - travailler seul à la maison
dès palier II	- pratiquer différents styles du répertoire
dès palier III	- contrôler l'émission dans l'attaque, la souplesse et le timbre - maintenir une pression d'air constante en coordination avec l'émission du son (son et texte) - s'exprimer en respectant les aspects théâtraux du chant - se préparer, se perfectionner de manière autonome

Modalités de formation *(par ordre alphabétique)*

Palier I et suivants	- exercices de respiration - exercices vocaux - observation et écoute d'autres musiciens - participation aux auditions de la classe - pratique régulière de la voix
dès palier II	- observation et écoute d'autres musiciens (classe - concerts - médias) - pratique de la musique d'ensemble - traduction et compréhension des textes - travail de la diction - travail du répertoire de base
dès palier III	- travail du répertoire (Lied - Oratorio - Opéra)

Evaluation

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes.

Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque palier.

La réussite de l'évaluation permet le passage au palier supérieur.

Toute évaluation ou tout examen est suivi d'un entretien avec l'élève.

Exemples de programme d'examens

Au terme des **paliers I et II**, l'élève présente deux pièces de style et de langue différents.

Au terme **du palier III**, l'élève présente trois pièces de styles différents, dans au moins deux langues différentes

Remarques :

- au CMG, un contrôle semblable a lieu chaque année
- au CMG, l'élève se présente à un contrôle intermédiaire semblable à ceux des années précédentes (palier III)
- au CPM, l'expert externe n'est convié qu'en palier I/2, II/2 et III/2
- l'élève aura terminé la formation musicale et suivi au moins un cours complémentaire (ou équivalence) ou une année de culture musicale

DEUXIÈME CYCLE

Durée

Le deuxième cycle comprend 2 paliers d'une durée moyenne de 2 ans

Palier IV: IV/1 et IV/2

Durée 2 ans

Étapes consacrées au développement, au renforcement et à l'amélioration des éléments et des compétences des paliers précédents

Palier V: V/1 et V/2

Durée 2 ans

Étapes consacrées au développement, au renforcement, à l'amélioration et à la maîtrise des éléments et des compétences des paliers précédents

Prérequis

Avoir réussi l'évaluation du palier précédent

Entrée dans le palier IV

- disposer d'une attestation de formation artistique
- avoir fréquenté un cours complémentaire (ou équivalent) ou avoir participé durant une année à un cours de culture musicale

Entrée dans le palier V

- en vue de l'obtention du certificat, l'élève doit avoir suivi au moins trois cours complémentaires, dont un de culture musicale

Contenus *(par ordre alphabétique)*

Palier IV et suivant

- aspect théâtral du chant
- autonomie
- conscience du corps et posture
- diction
- émission du son
- legato et phrasé
- sensations et connexion voix - corps
- styles et époques du répertoire
- technique respiratoire et technique vocale

dès palier V

- émission du son - souplesse - nuances
- musique d'ensemble
- réflexions sur les activités de musicien à la sortie de l'école

Objectifs ou compétences attendues des élèves *(par ordre alphabétique)*

Palier IV et suivant

- s'exprimer en respectant les aspects théâtraux du chant
- adopter une posture naturelle
- chanter avec sa propre agilité et pratiquer les vocalises
- contrôler l'émission du son dans l'attaque, la souplesse, le timbre et le vibrato
- coordonner et contrôler la respiration
- coordonner la connexion voix - corps
- exercer régulièrement la voix

- maintenir une pression d'air constante en coordination avec l'émission du son
- pratiquer la musique d'ensemble
- pratiquer les différents styles du répertoire
- pratiquer un répertoire plus étendu
- respecter la diction des textes
- se produire en public

Palier V

- contrôler sa posture
- être indépendant et autonome lors de prestations publiques
- expliquer les textes et les interpréter en respectant leur diction
- interpréter et rendre explicites les différents styles du répertoire
- maîtriser l'émission du son dans l'attaque, la souplesse, le timbre et le vibrato
- maîtriser le maintien d'une pression d'air constante
- maîtriser les sensations et la conscience de la connexion voix - corps
- pratiquer la musique d'ensemble
- s'exprimer en respectant les aspects théâtraux du chant, les rendre explicites

Modalités de formation *(par ordre alphabétique)*

En palier IV

- exercices de respiration
- exercices vocaux
- observation et écoute d'autres musiciens (classe - concerts - médias)
- participation aux auditions de l'année ou à des projets communs
- pratique de la musique d'ensemble
- pratique régulière de la voix
- traduction et compréhension des textes
- travail de la diction
- travail du répertoire (tous les genres et toutes les époques)

En palier V

- compréhension des textes (traduction)
- connaissance des différents styles et époques du répertoire
- exécution des divers morceaux du répertoire
- maîtrise d'une prestation en public
- maîtrise de la communication et de la gestuelle
- pratique de la musique d'ensemble
- travail de l'agilité et des sons filés
- travail régulier et journalier

Evaluation

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque palier. La réussite de l'évaluation permet le passage au palier supérieur. Toute évaluation ou tout examen est suivi d'un entretien avec l'élève.

Exemples de programme d'examens

Au terme du **palier IV**, l'élève présente trois pièces de styles différents dans au moins deux langues différentes

Au terme du **palier V**, l'élève se présente à un examen de certificat public, dont le programme doit comporter des pièces de styles différents, en au moins trois langues différentes, avec une pièce de musique d'ensemble; sont présents le professeur, les deux doyens (CMG-CPM), un expert externe et un juré musicien

Remarques

- au CMG, un contrôle semblable a lieu chaque année
- pour l'examen final l'élève peut aussi proposer un programme à thème.